Jean Durand

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1696 Sorti : 1726

Né à la Valette (Var), le 1674

Mort a , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

MM. 612 , **page** , **N°** 2467 de ma copie

Le Confrère Jean Durand

Né à La Valette, dioc Toulon, 22 ans

Fils de Henri Durand, notaire royal et Claire Arrostre

Humanités et 1 an théologie

Entré à ~~Paris~~ Aix le , vêtu le 18 oct. 1696

Pension :

Sorti

Le Père Jean Durand

M.M. 607, 4e catalogue, N. 586 =

Jean Durand, de la Valette, diocèse de Toulon, entré à Aix en 1696, prêtre, sorti en 1726.

Listes des assemblées = N.-D. de Grâces en Forez

1706 - 1708 Riom Act
1711 La Rochelle "
1714 "
1717 Niort supérieur
1720 absent
1723 Dijon

Sorti : 1726

Aux archives de l'Oratoire : Recueil de factums et Mémoires, T. XIV, f 340 et 359.

Mémoire pour Messire Jean Durand, prêtre de l'Oratoire et chanoine de l'église collégiale de St Sauveur de Figeac, accusateur, intimé et défendeur contre Messire Gaspard de Thomas de la Valette, abbé séculier de la même église.

1726, in fo de 4 pages. Voir Mss. Fol. 6

Voir dossier Niort

INSTITUTION NOTRE-DAME
7, Rue du Petit Banc
NIORT
Tél. 10-32

Jean DURAND.

Né en 1679 environ, à la Vallette, diocèse de Toulon -

Pendant l'avent 1715 et le carême 1716, il prêche à Mende - logé au palais épiscopal. L'évêque lui donnera, en 1719, un certificat de bonne conduite et d'orthodoxie

Il vient comme supérieur à l'oratoire de Niort le 22 nov. 1716, avant l'ouverture du collège.

Il prêche l'avent 1716 et le carême 1717 à Notre-Dame de Niort - Très applaudi

Il ouvre le collège -

Le 28 novembre 1718, l'official commence une enquête contre lui : "Il a causé beaucoup de scandale par sa dissipation dans ses paroles et par le dérèglement de ses moeurs -"

Témoins à charge et à décharge

Il y a là un Père Bernard, capucin qui joue un rôle assez louche - Est-ce lui qui a porté plainte à l'official ?

Le Père Durand se défend, donne des alibis -

Il a pour lui Augier de la Terrandière, curé de Notre-Dame - le maire de Niort

lui restera fidèle -
Contre lui, quelques personnes qu'on dit peu recommandables -
Il prétend avoir été en butte à la jalousie de personnes de la ville -
Peut-être même de confrères
et être inquiété "à cause de la constitution"
"C'est un galimatias à n'y rien comprendre" dit l'un des défendants --- et c'est vrai.

C'est l'époque où il y a eu toute une révolution urbaine à Niort et la ville divisée en 2 clans - Est-ce le parti adverse du sien qui aurait suggéré quelques inconséquences du P. Durand ou a-t-il été très coupable ?

Il est condamné le 3 janvier 1720 - Il est interdit dans le diocèse de Poitiers devra se retirer dans une communauté de son diocèse d'origine (Toulon) pour y suivre les exercices pendant 1 an.

Mais en juillet 1718 le P. Renoire avait été envoyé à Niort par les supérieurs de Paris "comme commissaire" et le 18, avait remplacé le P. Durand par un nouveau supérieur. Le P. Durand a été renvoyé de l'Oratoire -
on le retrouve chanoine à Tégence en 1736 et 1738 - cette année là il a une lettre de cachet

Jean Jérôme Durand
de l'Oratoire

Entré : 1726 Sorti : 1732

Né à Paris , le . Octobre 1701

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

M.M. 618, page 126   N. 836 =

Le confrère Jean Jérôme Durand, tonsuré

né à Paris, 24 ans 1/2

fils de Jérôme Durand, maître carrossier du roi et Marie Marguerite Dupuys

humanités aux Jésuites puis aux 4 Nations, philos. coll Beauvais

étudié 2 ans en Sorbonne

entré à Paris le 13 avril vêtu le 18 mai 1726

pension =

Le Confrère Jean Jérôme Durand

M. M. 607, 4e catalogue, N. 992 =

Jean Jérôme Durand, de Paris, entré à Paris en 1726, sorti en 1732.

M. M. 612, N° 839 =

Le confrère Jean Jérôme Durand, de Paris, âgé de 24 ans ½, tonsuré
fils de Jérôme Durand, maître carrossier du roi et de Marie Marguerite Dupuys
humanités partie aux Jésuites, partie au collège des 4 Nations, philosophie au collège de Beauvais
2 ans de théologie en Sorbonne
entré le 13 avril, reçu le 18 mai 1726
Sorti en 1732.